

POURCY, le 18 août 2021

Nos Réf. : EPo-VS 2021-131

Objet : Avis sur la demande de révision du périmètre d'épandage des boues de la Communauté urbaine du Grand Reims

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité notre avis sur la demande de révision du périmètre d'épandage des boues de la Communauté urbaine du Grand Reims. Les services du Parc ont analysé ce nouveau dossier afin d'évaluer les impacts du projet au regard des mesures et orientations de sa Charte « Objectif 2024 ». Après analyse, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims émet un **avis favorable avec prescriptions**.

Ce nouveau périmètre d'épandage des boues de la CUGR et les modalités associées respectent la réglementation en vigueur et certains périmètres comme les ZNIEFF de Type I et Natura 2000. De plus, les parcelles agricoles concernées sur le territoire du Parc naturel régional ne se situent pas sur des zones à enjeux (prairies, jachères, zones humides...).

Nous regrettons toutefois que le critère pédologique des zones humides n'implique pas une note d'aptitude 0, relative à la proximité de zones sensibles. Au contraire, la note d'aptitude de 1 est donnée pour « les sols filtrants ou hydromorphes (signes avant 40/50 cm de profondeur) ». Ces sols peuvent correspondre aux critères de définition et de délimitation des zones humides précisés par l'arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. Dans l'absolu, cela signifie que des épandages pourraient être effectués en zones humides selon certaines conditions, ce qui est incompatible avec l'objectif de préservation de ces milieux.

Enfin, nous observons que les facteurs climatiques présentés ne prennent pas en compte les phénomènes extrêmes (tempêtes, fortes pluies) qui sont aujourd'hui de plus en plus fréquents. Alors qu'ils peuvent entraîner des ruissèlements, même sur des secteurs à faible pente. Dans ce sens, les distances de sécurité vis-à-vis des zones sensibles (captages, cours d'eau etc.) devraient être augmentées.

Les services du Parc se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées

Le Directeur,



Olaf Holm